

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

AMENDEMENT

N ° AS2651

présenté par

M. Patrier-Leitus, M. Batut, M. Belhaddad, Mme Piron, M. Abad, M. Brosse, Mme Kochert,
M. Ghomi, Mme Bellamy et M. Larsonneur

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 23, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.